



# MÉMOIRES

DE LA TRAITE  
DE L'ESCLAVAGE  
DES ABOLITIONS

*Album Pédagogique*

**LA RÉPUBLIQUE & LES ABOLITIONS**



▲ *Pourquoi Naître Esclave ?*, Jean-Baptiste Carpeaux, (1870)  
incarnant l'Afrique, Fontaine de l'Observatoire, à Paris.  
©RMN/ Grand Palais

*Cet album pédagogique est conçu et réalisé par le  
Comité National pour la Mémoire  
& l'Histoire de l'Esclavage*

*Afin de susciter et d'accompagner les travaux pédagogiques  
des élèves des classes primaires & secondaires,  
enrichir leur connaissance de l'Histoire de France  
afin d'exercer pleinement leur citoyenneté.*

*Réalisé en partenariat et avec le soutien de:*



# La République & Les Abolitions

*L'égalité entre les citoyens est un processus et un combat de  
vigilance continue, construite sur les soulèvements d'esclaves  
rebelles conjugués aux combats abolitionnistes, elle se perpétue  
avec leurs descendants comme sentinelles et porteurs de ce  
message aujourd'hui. 2014 a également commémoré un pan de  
l'Histoire de France: l'Indépendance d'Haïti (1<sup>ère</sup> Abolition  
française de 1794), érigée sur la pierre angulaire de la Révolution  
française et son principe d'Égalité.*

*Cet album est issu de l'exposition itinérante inaugurée par le  
Président de la République  
Au Préau St Michel du Jardin du Luxembourg  
Le 10 Mai 2014*

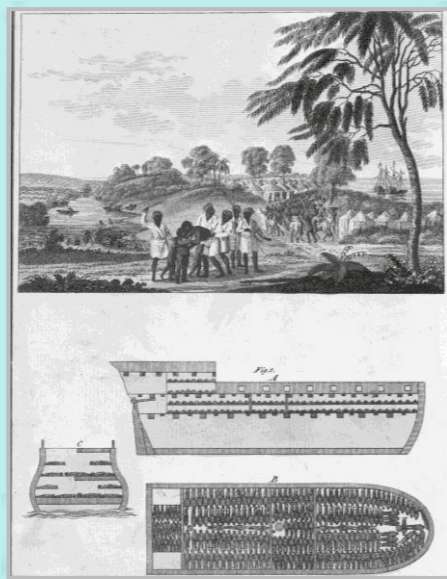




# 1. LES COLONIES DE LA FRANCE EN 1789 ET EN 1848 : AUX CONFLITS ENTRE PUISSANCES EUROPÉENNES

## Des possessions territoriales modelées par les conflits et les révoltes

L'Empire colonial français d'Ancien Régime est centré sur les Antilles et les Indes et borné de frontières fluctuantes au gré des conflits entre puissances européennes. Il bascule une première fois lors de la *Guerre de Sept Ans* (1756-1763) où les Français perdent le Canada et l'empire des Indes, puis une seconde fois en 1804, avec la prise d'indépendance de la principale colonie française des Amériques, Saint-Domingue, "*l'Hercule colonial*" selon Moreau de Saint-Méry, qui reprend son nom *taïno* d'Haïti. Ce bouleversement pousse les armateurs français à rechercher de nouvelles plantations vers le bassin méditerranéen et les côtes occidentales d'Afrique et d'Asie orientale. La prise d'Alger en 1830 marque l'ouverture d'une nouvelle phase de colonisation ou "seconde colonisation", consolidée à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.



▲ *Embarquement des nègres*, © RMN- Grand-Palais / D.R.



▲ *Le Débarquement des Esclaves*, Rose-Marie Desruisseaux, 1985

### Deux Républiques & Deux Abolitions

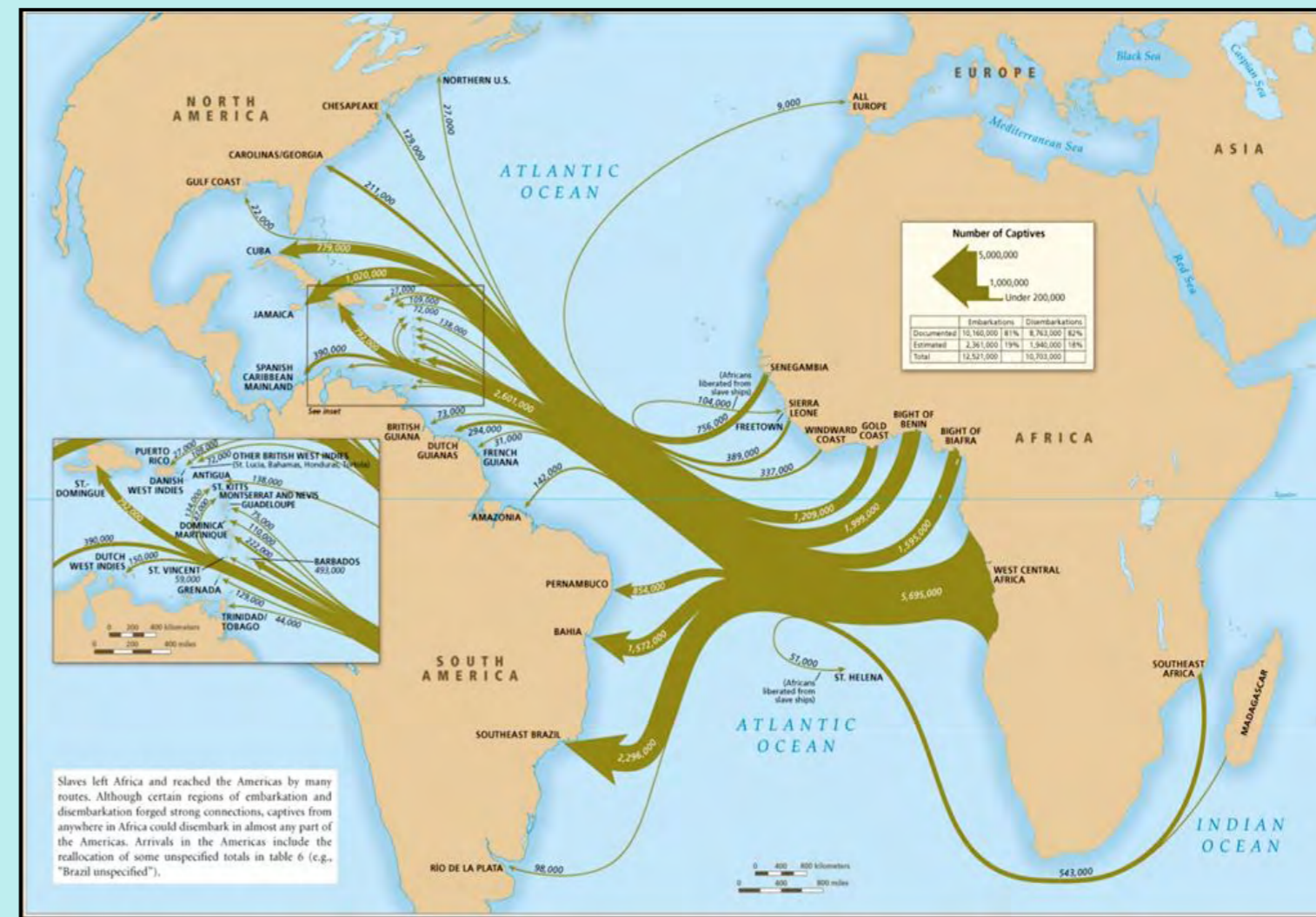
Ce premier Empire colonial est marqué, sur le plan politique, entre **1791** et **1848** par l'établissement de deux Républiques, et aux deux abolitions de l'esclavage par la France.

**Les colonies, avant la 1<sup>ère</sup> République, en 1789, sont presque toutes esclavagistes** : Saint-Domingue Martinique, Guadeloupe, Guyane, Sainte-Lucie, Tobago, Sénégal (Saint-Louis, Gorée), Mascareignes (Ile Bourbon, île de France), Inde (Pondichéry, Chandernagor, Mahé, Karikal, Yanaon); société à esclaves: Saint-Pierre & Miquelon.



▲ *Débarquement des Espagnols à Veracruz*, Diego RIVERA © RMN-Grand Palais / Hermann Buresch

# DES POSSESSIONS TERRITORIALES SOUMISES ET AUX FORCES LOCALES.



▲ *Carte des flux de captifs africains vers les Amériques* © David Eltis, David Richardson, Atlas of the Atlantic slave trade, courtoisie Yale University (USA).

### Un premier empire esclavagiste

Entre 1501 et 1900, environ 12,5 de captifs sont déportés vers les Amériques et l'Océan Indien dont 1,2 à destination des colonies françaises de l'Atlantique, entre 1643 et 1831.

### Les colonies de la France en 1848 inscrites dans le décret d'abolition:

Martinique Guadeloupe et dépendances, île de la Réunion, Guyane, Sénégal et autres établissements français de la côte occidentale d'Afrique, île Mayotte et dépendances en 1843, Nosy Bé, île Sainte-Marie, Algérie. Mais aussi les Iles Marquises.



▲ *Le Marché aux Esclaves*, Freddy Chérasard 1992, © Courtoisie Collection Haïti/ 500 Ans



## 2. LES SOCIÉTÉS DU DOMAINE COLONIAL REVENDICATIONS POLITIQUES

Les colonies françaises représentent une part importante du commerce français : 33 % des exportations du royaume de France vers l'étranger sont des produits coloniaux: sucre, café, indigo, coton, cacao. La seule colonie de Saint-Domingue représente plus de la moitié de ce volume d'échange.

Les Mascareignes (actuelles îles de la Réunion et Maurice) exportent alors essentiellement du café.



▲ Esclave noir coupant la canne à sucre aux Antilles  
© RMN/ Grand Palais  
▲ Marché aux Esclaves, Wagner Zacharias II © BPK & RMN-Grand Palais

Le 26 août 1789, l'Assemblée constituante déclare que:  
"Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits".

Les colonies occupent une place importante dans les débats des assemblées révolutionnaires. La *Société des Amis des Noirs*, fondée en 1788, réclame l'abolition immédiate de la traite et l'abolition graduelle de l'esclavage. Mais sous l'impulsion du clan des propriétaires d'esclaves et du commerce colonial, les colonies sont placées hors du champ d'application de la Constitution de 1791 et l'esclavage n'est aboli que sur le territoire métropolitain.

Les colonies reposent sur l'esclavage et le préjugé de couleur: inégalité entre blancs et libres de couleur (Noirs ou Métis ayant acheté leur liberté ou affranchis avant l'abolition). À Paris, comme dans les colonies, ces libres de couleur revendiquent l'égalité avec les Blancs et exigent l'obtention du droit de vote.

À la fin de 1790, une révolte menée par le libre de couleur Vincent Ogé, est sévèrement réprimée, à Saint-Domingue. La *Société des Amis des Noirs* combat désormais en faveur de l'égalité des libres de couleur. Ces derniers s'engagent, une fois leur revendication satisfaite, à se battre en faveur de l'abolition de la traite et de la fin graduelle de l'esclavage.

Vincent Ogé, gravure de Gilles-Louis Chrétien, 1790 ➤



▲ Esclaves africains de Guinée faisant bouillir du sucre pour les Espagnols d'Haïti © RMN-Grand Palais. Camée abolitionniste, William Hackwood, 1787, © RMN-Grand Palais ▼



## FRANÇAIS, ÉCONOMIE & AU DÉBUT DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE



Olympe de Gouges, née en 1748 meurt guillotinée à Paris le 3 novembre 1793. Femme de lettres et femme politique, elle est considérée comme une pionnière du féminisme par elle s'est battue en faveur des droits civils et politiques des femmes (avec sa *Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne*), comme de l'abolition de l'esclavage des Noirs.

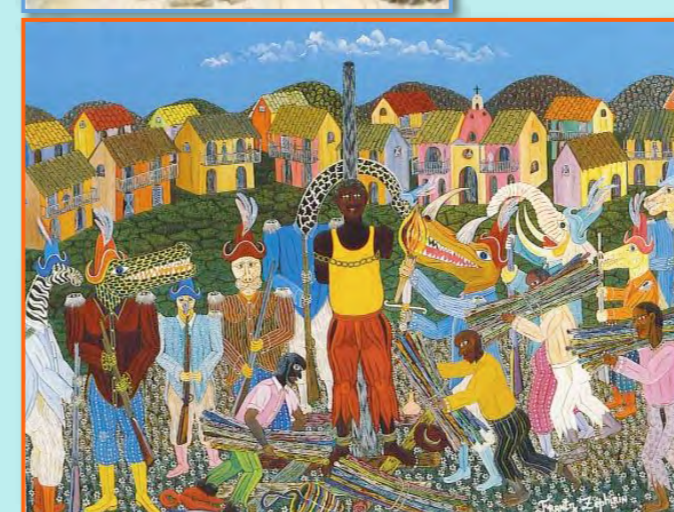
"Ils traitaient ces gens-là de brutes, d'êtres que le ciel avait maudits; mais en avançant en âge, je vis clairement que c'était la force et le préjugé qui les avaient condamnés à cet horrible esclavage; que la Nature n'y avait aucune part, et que l'injuste et puissant intérêt des Blancs avait tout fait [...] et la France n'abandonnera pas des malheureux qui souffrent mille trépas pour un, depuis que l'intérêt et l'ambition ont été d'habiter les îles les plus inconnues." «

O. De Gouges, *Œuvres dramatiques de Mme de Gouges*, 1788

◀ Olympe de Gouges, attribué à A. Kucharski, vers 1789  
© Courtoisie collection privée & Musée virtuel Olympe de Gouges

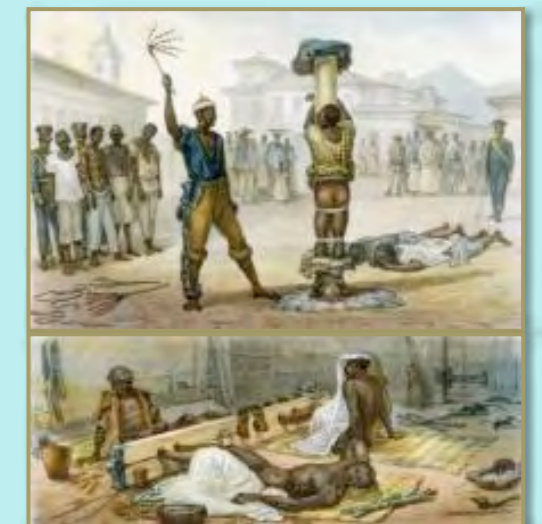


▲ Feitor corrigeant les Nègres, 1834/1839  
Petit moulin à sucre portatif (Brésil)  
© BNF & RMN-Grand Palais ▼



◀ Mackandal brûlé vif, le 20 Janvier 1758 au Cap Français, Frantz Zéphirin, 1992 © Courtoisie Collection Haïti / 500 Ans, Paris.

Exécution de la punition du fouet, Brésil vers 1800- J-B Debret © RMN/ Grand Palais ➤



COLONIE	ANNEE	BLANCS	LIBRES DE COULEUR	ESCLAVES
SAINT-DOMINGUE (HAÏTI)	1789	30 831	27 548	434 429
GUADELOUPE	1789	13 969	3 125	89 823
MARTINIQUE	1789	10 635	5 235	81 130
SAINTE-LUCIE	1788	2 159	1 588	17 221
TOBAGO	1788	425	231	12 639
GUYANE	1789	1 307	494	10 748
ÎLE DE FRANCE (MAURICE)	1788	4 457	2 456	37 915
ÎLE BOURBON (RÉUNION)	1788	8 182	1 029	37 984



### 3. RÉVOLTES, RÉPUBLIQUE LOCALE À

### EN GUERRE & ABOLITION SAINT-DOMINGUE

**Août 1791**

Libres de couleur et esclaves se révoltent à Saint-Domingue. Blancs et libres de couleur s'affrontent et arment des esclaves. Le 28 mars 1792, les libres de couleur obtiennent l'égalité avec les Blancs. Les esclaves armés refusent de rendre leurs armes et reçoivent le soutien de l'Espagne et de la Grande-Bretagne, alors en conflit avec la République proclamée le 22 septembre 1792.

#### La République en guerre

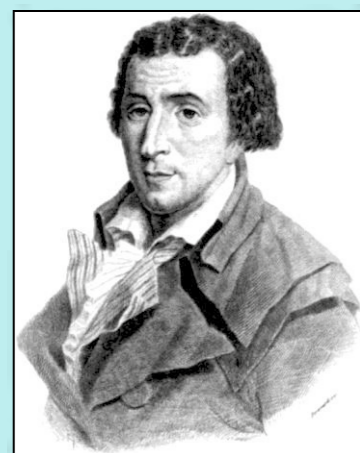
Brissot, membre de la *Société des Amis des Noirs*, refuse d'abolir la traite pour se concilier les milieux du commerce maritime colonial dans l'effort de guerre, et appuie sa politique coloniale sur les *libres de couleur*. Il estime que les esclaves révoltés servent les royalistes et les Espagnols.



▲ Révolte des Esclaves, St. Domingue, Août\_1791, © RMN-Grand Palais

Aux frontières du Nord de la France, **Joseph Bologne dit Saint-Georges** ('mulâtre' de la Guadeloupe) et **Alexandre Dumas Davy de la Pailleterie** ('mulâtre' de Saint-Domingue et père de l'auteur des "Trois Mousquetaires") commandent une Légion franche de cavalerie formée d'*hommes de couleur*.

◀ Général Alexandre Dumas, Olivier Pichat, Musée Alexandre Dumas, Villers-Cotterêts, DR.



▲ Brissot © Léonard Gallois, DR

▲ L'Incendie du Cap Français, juin 1793, Jean-Baptiste Chapuy, 1793 © Courtoisie, archives départementales de la Martinique



Le **Chevalier de Saint-George** naît en Guadeloupe vers 1747, il décède à Paris le 12 juin 1799. Escrimeur émérite, brillant compositeur, chef d'orchestre et violoniste français, il a beaucoup inspiré Mozart.

Il fréquente les milieux abolitionnistes du XVIII<sup>e</sup> siècle, et campe une figure illustre de l'émancipation des esclaves des empires coloniaux européens. Militaire, citoyen actif de la Révolution française, il fait le choix politique des valeurs de la République et s'engage pour la défense du territoire français à la tête de la *Légion franche des Américains*: "*Pour s'immortaliser par sa valeur et son enthousiasme pour la liberté*".



Joseph Bologne de Saint-George  
© Courtoisie le Concert de Monsieur de Saint-George, Paris

#### Abolition à Saint-Domingue

**Sonthonax** et **Polverel**, représentants de la République à Saint-Domingue, s'appuient sur les *libres de couleur* pour lutter contre royalistes et Espagnols. En août 1793, pour rallier les esclaves à la cause républicaine, ils abolissent l'esclavage dans la partie Nord de l'île. La guerre avec le reste de l'Europe est d'abord un obstacle à l'abolition graduelle de l'esclavage, permet finalement une abolition immédiate. Du fait du blocus britannique, la traite française s'interrompt en 1793.



▲ Portrait de Léger-Félicité Sonthonax, circa 1800



Proclamation d'Abolition en créole, 1793 ▲



## 4. 4 FÉVRIER 1794 : LA PREMIÈRE ABOLITION



### " NOTRE UNION FERA NOTRE FORCE ! "

► **Jeanne Odo** est une ancienne esclave de Saint-Domingue. Le 4 juin 1793, âgée de 114 ans, elle est en France à la tête d'une délégation de la *Société des Citoyens de couleur* et de soldats de la *Légion des Américains*. Elle remet solennellement à l'Assemblée un drapeau tricolore représentant un Noir sur fond bleu, un Blanc sur fond blanc et un métis sur fond rouge. La devise du drapeau est : **"Notre union fera notre force !"**.

◀ **La Convention : L'Abolition de l'Esclavage en février 1794**, N.A. Monsiau, © RMN-Grand Palais

**Une abolition locale devenue nationale : 4 février 1794:** Trois députés de Saint-Domingue sont envoyés en France pour faire entériner l'abolition locale. **Dufay** ('Blanc'), **Mills** ('Mulâtre') et **Mars Belley** ('Noir'). Les partisans des propriétaires d'esclaves et du commerce colonial les font arrêter. Libérés, ils sont finalement reçus à la tribune de la Convention. Au terme d'une longue séance où se distinguent **Danton** et **l'Abbé Grégoire**, **l'esclavage est aboli dans l'ensemble des colonies françaises.**



La Constitution du 24 juin 1793 confirme le principe d'abolition, circonscrit aux départements qui n'existent alors qu'en métropole: **"Article 18- Tout homme peut engager ses services, son temps, mais il ne peut se vendre, ni être vendu; sa personne n'est pas une propriété aliénable. La loi ne reconnaît point de soins et de reconnaissance, entre l'homme qui travaille et celui qui l'emploie"**.

**L'abbé Grégoire (1750-1831)** est successivement député aux États Généraux, à l'Assemblée Constituante et à la Convention. Défenseur des Juifs, membre de la *Société des Amis des Noirs*, il défend avec passion l'égalité des *libres de couleur*, l'abolition de la traite et de l'esclavage. Le 27 juillet 1793, il est à l'initiative de la suppression des primes en faveur des armateurs négriers. Il continue de défendre la cause des noirs et publie en **1808 : De la littérature des nègres, ou Recherches sur leurs facultés intellectuelles, leurs qualités morales et leur littérature.**►

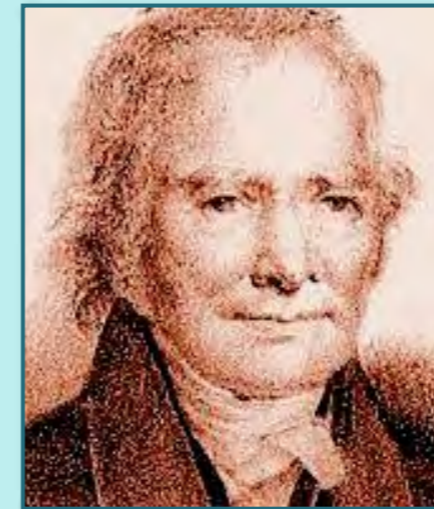
◀ **Portrait de l'Abbé Grégoire**, anonyme, © RMN-Grand Palais

**Jean-Baptiste Belley** (mort en 1805), né à Gorée (Sénégal), est vendu comme esclave. Affranchi, il participe à la Révolution américaine dans le corps des *Nègres libres du Cap*. En 1793, il combat comme officier dans l'armée des commissaires civils Sonthonax et Polverel.

Il fait partie de la députation de Saint-Domingue à la Convention qui confirme **l'abolition de l'esclavage, le 4 février 1794**. Député jusqu'en 1797, il revient à Saint-Domingue comme chef de la légion de gendarmerie. Le général Leclerc le renvoie en France en 1802. Rétrogradé au rang de capitaine, il meurt en résidence surveillée à l'hôpital militaire de Belle-Île-en-Mer.

► **Jean-B. Mars-Belley**, A-Louis Girodet © RMN/ Grand Palais, DR

▼ **René Levasseur, de la Sarthe**, conventionnel montagnard, © anonyme, domaine public



### **René Levasseur, de la Sarthe:** **Extrait du débat du 4 février 1794 à la Convention.**

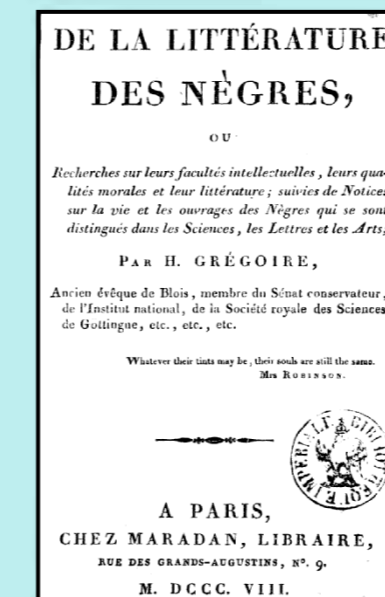
*"Je demande que la Convention, ne cédant pas à un moment d'enthousiasme mais aux principes de la justice, fidèle à la Déclaration des Droits de l'Homme, décrète dès ce moment que **l'esclavage est aboli sur tout le territoire de la République**. Saint-Domingue fait partie de ce territoire et, cependant, il s'y trouve encore des esclaves !"*

**Lacroix, d'Eure-et-Loir :** *Il est temps de nous élever à la hauteur des principes de la liberté et de l'égalité. On aurait beau dire que nous ne reconnaissons pas d'esclaves en France, n'est-il pas vrai que les hommes de couleur sont esclaves dans nos colonies ? Proclamons la liberté des hommes de couleur. En faisant cet acte de justice, vous donnez un grand exemple aux hommes de couleur esclaves dans les colonies anglaises et espagnoles. Les hommes de couleur ont, comme nous, voulu briser leurs fers ; nous avons brisé les nôtres ; nous n'avons voulu nous soumettre au joug d'aucun maître ; accordons-leur le même bienfait. [...]*

**Un député:** *Le mot d'esclavage ne doit point souiller un décret de la Convention d'autant que la liberté est un droit de la nature.*

**Grégoire :** *il faut que le mot esclavage y soit inclus, sans cela l'on prétendrait encore que vous avez voulu dire autre chose ; et vous voulez que tout esclavage disparisse.*

**Le Président de la Convention :** *Je prononce l'abolition immédiate de l'esclavage dans toutes les colonies françaises.*





## 5. L'ABOLITION, UN PRINCIPE

## RÉPUBLICAIN INÉGALEMENT APPLIQUÉ

cnmhe

Comité National  
pour la Mémoire  
et l'Histoire  
de l'Esclavage

### Les colonies deviennent des départements à part entière dans la Constitution de 1795



Les anciens esclaves deviennent citoyens à condition de payer l'impôt ou d'avoir participé à une campagne militaire. Des fêtes célébrant l'abolition sont organisées dans des dizaines de communes. 683 adresses venant de toute la France sont lancées à la Convention pour saluer la mesure.

L'abolition est appliquée à Saint-Domingue regagnée à la République en mai 1794, grâce au ralliement de Toussaint Louverture.

◀ **Toussaint Louverture (vers 1743-1803)** est un esclave affranchi vers 1786, devient propriétaire d'une cafetière et d'esclaves. En 1791, il prend la direction de l'insurrection des esclaves du Nord de Saint-Domingue, puis devient officier de l'armée espagnole en 1793 pour obtenir la liberté. En 1794, il se rallie à la République et devient général de la République en 1795. De 1798 à 1800, ses talents militaires et politiques le conduisent à la tête du Nord, puis de la totalité de Saint-Domingue.

◀ **Portrait équestre de Toussaint Louverture sur son cheval Bel-Argent**, vers 1800, © Musée d'Aquitaine, Bordeaux

En juillet 1801, il s'empare de la partie espagnole et proclame la première Constitution de la colonie française de Saint-Domingue, dont il devient gouverneur à vie. Bonaparte, envoie alors une expédition qui comptera au total plus de 30.000 hommes pour soumettre son régime. Après une résistance de trois mois, Louverture se rend, le 6 mai 1802. Un mois plus tard, il est déporté par trahison en France, incarcéré au Fort de Joux dans le Jura, il y meurt le 7 avril 1803.



▲ 7 Juin 1802: L'Arrestation de Toussaint Louverture, H.C. Obin, 1992

### Lettre de Toussaint Louverture au général Laveaux, 18 mai 1794.

"Il est bien vrai, général que j'ai été induit en erreur par les ennemis de la République et du genre humain, mais quel est l'homme qui se flatte d'éviter tous les pièges des méchants ? A la vérité, je suis tombé dans leurs filets, mais non point sans connaissance de cause. [...] Les Espagnols m'offraient leur protection et la liberté pour tous ceux qui combattaient pour la cause des Rois ; ayant toujours combattu pour avoir cette même liberté, j'adhérerai à leur offre, me voyant abandonné par les Français, mes frères. Mais une expérience un peu tardive m'a dessillé les yeux sur ces perfides protecteurs ; et m'étant aperçu de leur supercherie et scélératesse, je vis clairement que leurs vues tendaient à nous faire entr'égorger pour diminuer notre nombre et pour surcharger le restant de chaînes et les faire retomber dans l'ancien esclavage".

**Première Abolition de l'Esclavage dans les Antilles.** Une expédition menée par le commissaire civil de la Convention **Victor Hugues** est chargée d'abolir l'esclavage aux Petites Antilles alors occupées par les Anglais. Débarquant en Guadeloupe avec un millier de soldats, il y proclame l'abolition, **le 7 juin 1794**. Plusieurs milliers d'anciens esclaves s'engagent dans l'armée révolutionnaire. La Guadeloupe est entièrement reconquise par les troupes républicaines, à la fin de 1794.

L'esclavage est également aboli en **Guyane**, le **14 juin 1794**. En Martinique, occupée par les Anglais, l'esclavage est maintenu. A **La Réunion** et à **l'île Maurice** en **1796**, les propriétaires d'esclaves refusent l'abolition en expulsant les commissaires de la République chargés de l'appliquer.

Carte de l'Isle de Saint-Domingue

©RMN-Grand Palais



En **Guadeloupe** et en **Guyane**, des règlements agraires stricts sont mis en place. Le temps de travail et de service des anciens esclaves continue encore d'appartenir à leurs anciens maîtres. Seuls les *nouveaux libres*, engagés dans l'armée, ne sont plus soumis au travail forcé.



▲ **Toussaint Louverture, le Précurseur**, Madsen Mompremier © courtoisie Collection Haïti / 500 Ans, Paris



▲ **Débarquement à Saint Domingue** © RMN-Grand Palais



## 6. LA FIN DE LA RÉPUBLIQUE, LE RETOUR DE

## L'ESCLAVAGE ET LA RÉVOLUTION HAÏTIENNE

### La Fin de la République

En 1799, Bonaparte prend le pouvoir grâce à un coup d'état. Par stratégie, il maintient l'esclavage, là où il n'a pas été aboli et conserve la liberté générale à Saint-Domingue et en Guadeloupe où les militaires de couleur empêchent une attaque britannique. Puis, profitant du retour de la paix avec la Grande-Bretagne, il affrète deux expéditions, vers Saint Domingue et la Guadeloupe, pour soumettre Toussaint qui vient de promulguer une Constitution autonomiste, ainsi que Louis Delgrès en Guadeloupe.

### Résistances des Esclaves

Le corps expéditionnaire de 30.000 hommes est commandé par le général Leclerc, qui fait prisonnier Toussaint Louverture le 6 Juin 1802. En Guadeloupe le 28 mai 1802, Delgrès et Ignace, après une résistance acharnée à Richepanse font exploser leur camp retranché. Tous les hommes de couleur ayant porté des armes en Guadeloupe sont déportés.

*Le Serment des Ancêtres*, G. Lethière, 1822: Alliance d'A. Pétion (gauche) et de J-J. Dessalines (droite) pour contrer le rétablissement de l'esclavage par Bonaparte



### De la révolution haïtienne à la guerre d'indépendance

Alexandre Pétion (1770/1818) est un mulâtre qui a combattu Toussaint Louverture pour le contrôle du Sud de Saint-Domingue. En 1802, il fait partie de l'expédition Leclerc. Face aux déportations et humiliations subies par les officiers de couleur il choisit de s'allier à Jean-Jacques Dessalines (1758/1806), ancien esclave et second de Toussaint Louverture, qui unifie l'armée de couleur et vainc Leclerc à la Bataille de Vertières le 18 novembre 1803. Dessalines proclame alors l'indépendance de Saint-Domingue sous le nom d'Haïti le 1<sup>er</sup> janvier 1804. Il devient empereur d'Haïti de 1804 à 1806, et Pétion président de la République haïtienne de 1807 à 1818.

### "VIVRE LIBRE OU MOURIR !"

Louis Delgrès (1766-1802), métis libre né en Martinique est le fils naturel d'un haut fonctionnaire de l'administration coloniale et d'une mulâtresse. Dès 1792, il est acquis aux idées républicaines. Il devient un officier de l'armée particulièrement bien noté par sa hiérarchie. Chef de bataillon, il participe au renvoi de Lacrosse, dépositaire de l'autorité de la France en Guadeloupe, en 1801.

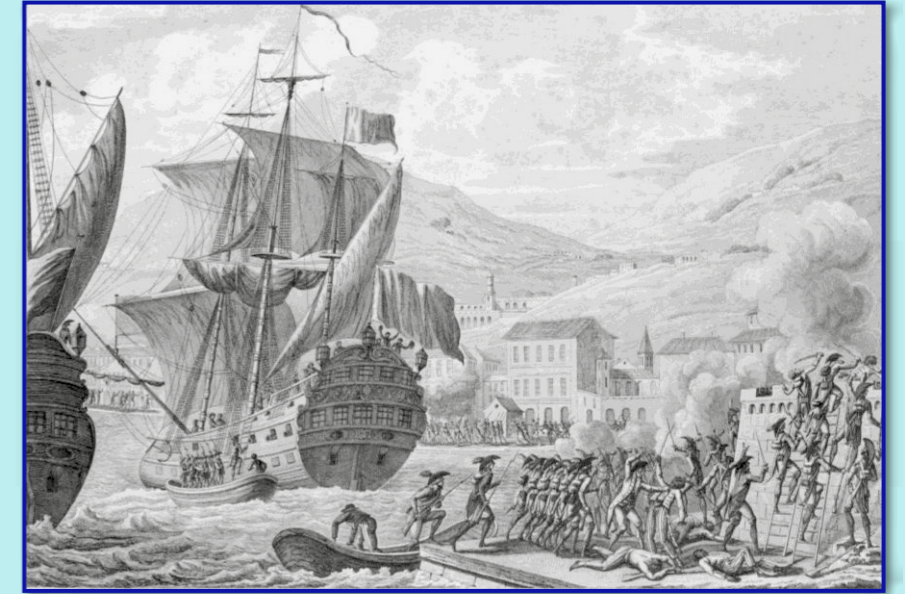
En mai 1802, il refuse de se soumettre au corps expéditionnaire et reprend le mot d'ordre des Jacobins (républicains radicaux) "vivre libre ou mourir". Après 18 jours de combat, encerclé par des forces supérieures à Matouba, il fait exploser son retranchement et meurt avec 300 compagnons d'armes. À ce jour, il demeure une figure marquante de la résistance guadeloupéenne.



### Retour à l'Esclavage

Le 20 mai 1802, la loi maintient l'esclavage en Martinique, à Sainte-Lucie, à Tobago, à la Réunion et à l'Île Maurice. Le 16 juillet 1802, Bonaparte rétablit l'esclavage en Guadeloupe.

En 1803, Victor Hugues le rétablit en Guyane. Des centaines d'hommes refusent ce retour à la servitude et s'enfuient en forêt. De 1802 à 1806, des bandes de 'marrons' (esclaves évadés des plantations) luttent contre le rétablissement de l'esclavage en Guyane.

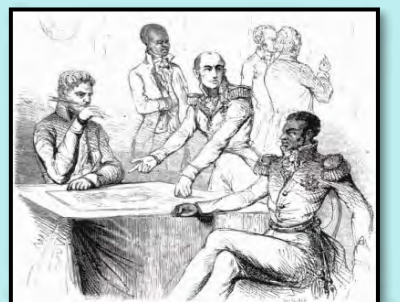


**Charles-Victoire Emmanuel Leclerc (1772-1802).** Ce général est marié à Pauline, sœur de Bonaparte. Il participe au coup d'état militaire de 1799. En 1801, il est nommé général en chef de l'expédition destinée à réduire Toussaint Louverture. Il a pour instruction de séduire puis d'expédier en France les généraux noirs, avant de renvoyer les recrues noires aux travaux de la terre. Il parvient à leurrer Toussaint Louverture et à le déporter en France en juin 1802. Sa politique conduit à une nouvelle insurrection des lieutenants de Louverture. Il meurt de la fièvre jaune en novembre 1802 à St-Domingue, comme nombre de ses soldats.

Charles-Emmanuel Leclerc, 1804, © RMN – Grand Palais

1802: Bal macabre du Général Rochambeau, Yves Michaud, 1991: à la mort de Leclerc, Rochambeau, fait exécuter les officiers noirs qu'il dévoile à leurs épouses, gisants dans leurs cercueils © Collection Haïti/ 500 ans.

Prise du Cap par l'armée française sous le commandement du Général Leclerc, en 1802 © RMN/Grand Palais  
Le Baron de Mackau et Jean-Pierre Boyer lors de la négociation du traité franco-haïtien de 1825, in Victor Duruy, Histoire populaire contemporaine de la France, Paris, 1864.



### Le Prix de l'Indépendance

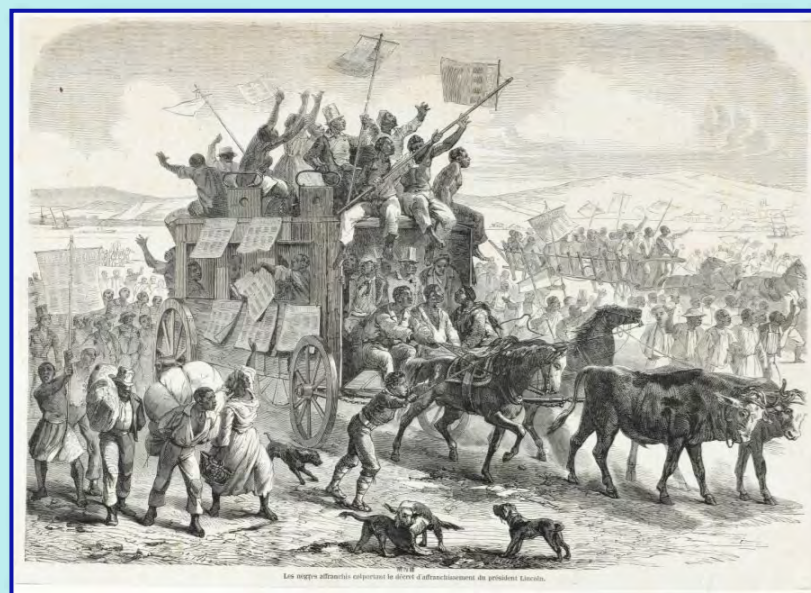
En 1825, le roi de France Charles X envoie quatorze navires de guerre en Haïti et exige le paiement d'une indemnité de 150 millions de franc-or en échange de la reconnaissance de l'indépendance d'Haïti. Contraint par la force, le président haïtien Boyer doit plier. L'indemnité est ramenée à 90 millions, en 1838. Les Haïtiens vont l'acquitter par échéances jusqu'en 1883.





# 7. LA REPRISE DU L'Abolition de l'esclavage, une question

# DÉBAT ABOLITIONNISTE internationale dans les années 1830



Après l'indépendance d'Haïti, en 1804, le débat sur l'abolition de l'esclavage s'amplifie et se pose au plan international, notamment par le biais des églises chrétiennes. L'Angleterre promulgue l'abolition de la traite en 1807, en même temps que les États Unis, et cherche à l'imposer par des accords internationaux comme le **traité de Vienne de 1815**.

Les esclaves sont eux aussi les instigateurs de la pression internationale exercée sur les États et l'exemple d'Haïti leur rend l'espoir de la liberté. Les révoltes d'esclaves, les revendications d'émancipation ou de propriété sur la terre se propagent ainsi de colonies en colonies.

Les Nègres émancipés colportent le décret d'affranchissement, Jacob Adams © RMN- Grand Palais



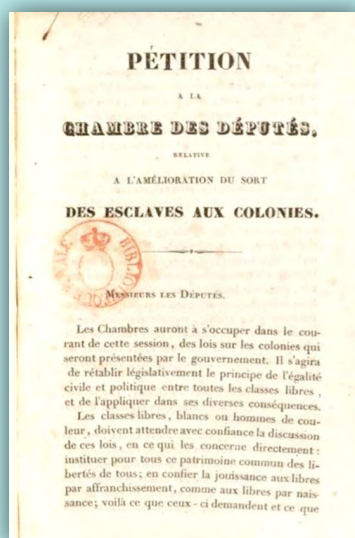
### Le débat abolitionniste s'amplifie en France

Le 12 janvier 1824, Cyrille Bissette, homme *libre de couleur* de la Martinique est condamné au bannissement et à la flétrissure pour avoir diffusé une brochure intitulée "De la situation des hommes de couleur libres aux Antilles" où il dénonce, avec Fabien et Volny, les préjugés et l'iniquité dont ils sont victimes.

### La France soutient son commerce

Les Français soupçonnent les Anglais de vouloir saper la puissance française en provoquant une émancipation généralisée pour imposer leur sucre asiatique moins cher sur le marché mondial. Il faut attendre 1831 pour que Louis-Philippe interdise le commerce des *Noirs* sur le territoire français et punisse de bannissement les trafiquants.

Portrait de Cyrille Bissette, gravure de F. Le Villain, 1828, © DR



Les Anglais font part aux Africains du Traité du 20 novembre 1815 d'Abolition de la Traite

Pétition de Bissette à la Chambre sur le sort des esclaves et des affranchis



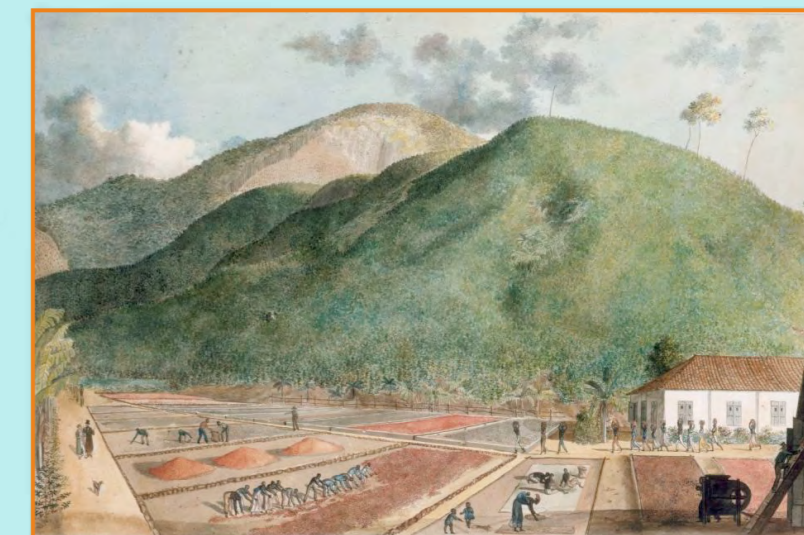
### La Société française pour l'Abolition de l'Esclavage est fondée en 1834.

A la fin de la Monarchie de Juillet, il devient évident que l'esclavage doit être aboli mais les abolitionnistes ne parviennent pas à trancher: l'abolition doit-elle être progressive, avec ou sans phase intermédiaire d'apprentissage, comme dans les colonies anglaises? Ou brutale, sans conditions et sans indemnité comme les radicaux le demandent ?



Soyez libres & Citoyens ! © RMN- Grand Palais

La culture du café à l'île Bourbon vers 1800

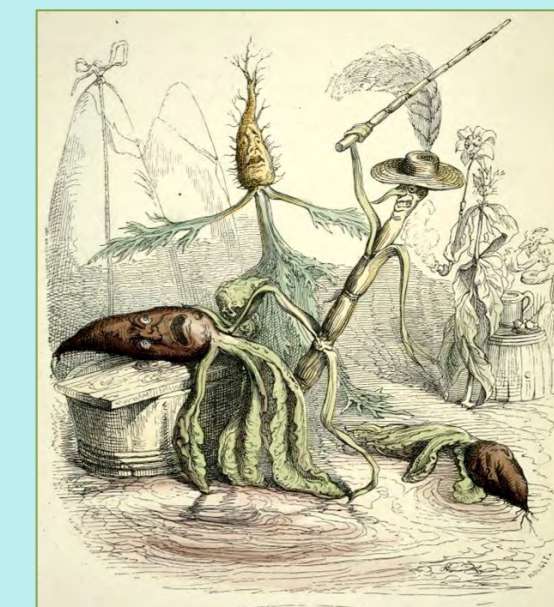


### Sucre de Betterave contre Sucre de Canne

Sans dynamisme, peu mécanisé du fait de l'esclavage, entravé par les résistances d'esclaves, le sucre colonial perd sa suprématie devant le sucre de betterave, malgré un soutien quasi permanent des gouvernants qui se succèdent en métropole.

Colonies françaises en Amérique, Frédéric-Auguste Laguillermie, ©RMN - Grand Palais

Duel entre deux raffinées, canne à sucre et betterave sucrière vers 1845, © RMN - Grand Palais



Des lois et ordonnances sont promulguées pour préparer l'émancipation. Le Baron de Mackau, ministre de la Marine, expérimente l'émancipation totale à

Mayotte contre un engagement de **travail obligatoire**, en 1846. L'État affranchi la même année les esclaves du domaine royal dans ses colonies.



## 8. LA SECONDE RÉPUBLIQUE

## ET LA SECONDE ABOLITION

cnmhe

Comité National  
pour la Mémoire  
et l'Histoire  
de l'Esclavage

### La II<sup>ème</sup> République est proclamée le 24 février 1848

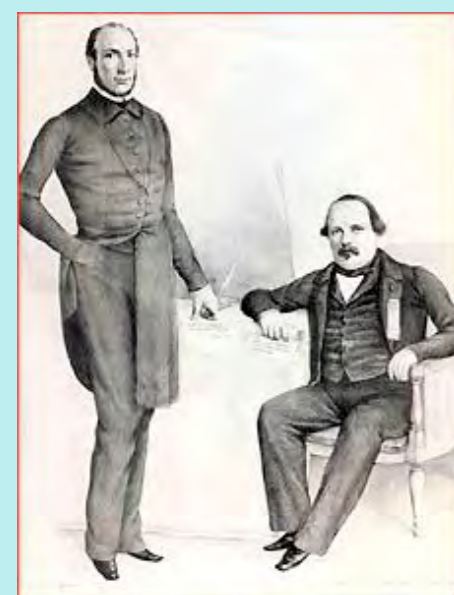
La seconde abolition de l'esclavage est décidée sur la demande impérieuse de **Victor Schœlcher**, le **4 mars 1848**. Pour les abolitionnistes, elle s'appuie sur les principes du droit naturel, sur l'égalité du genre humain et doit purifier et régénérer tant les colonies que la Métropole. L'émancipation des esclaves est "**un grand acte de réparation d'un crime de lèse-humanité**", "**une grande dette de la France à l'humanité**" selon Alexandre Ledru-Rollin, ministre de l'intérieur du gouvernement provisoire. La République appelle "**avec confiance à une liberté complète des frères si longtemps exclus de la famille nationale**". (Cirulaire ministérielle du 7 mai 1848).



### "Vive la République ! Vive la Liberté"

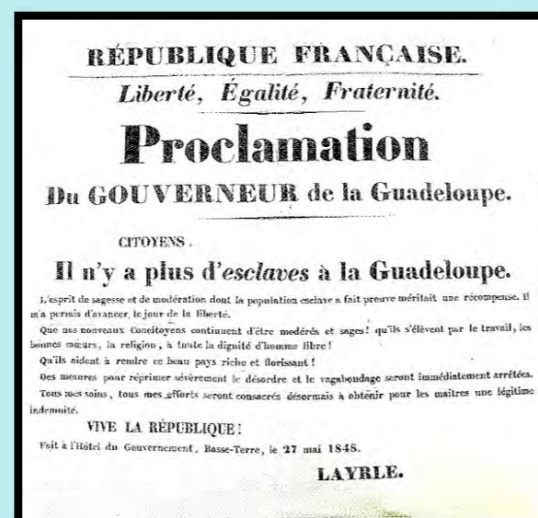
La promulgation du décret d'abolition de l'esclavage est prévue pour le 10 août 1848 afin de garantir la récolte de sucre mais dans les colonies françaises des Antilles et de la Guyane, la nouvelle de l'émancipation est connue dès mars et impatientement attendue des esclaves qui saluent le drapeau français. En Martinique, l'arrestation de l'esclave Romain pour avoir battu le tambour provoque le soulèvement des esclaves du Prêcheur et de Saint-Pierre, le 22 mai.

▲ Abolition de l'esclavage dans les colonies françaises-1848 © RMN- Grand Palais



▲ V. Schœlcher & Perrinon, 1848 © Courtoisie Bib. Schœlcher

Le **23 mai 1848**, le gouverneur Rostoland décrète l'abolition de l'esclavage en **Martinique**, sans attendre l'arrivée de Perrinon, *homme de couleur*, polytechnicien, porteur du décret officiel. Le **27 mai**, c'est au tour de la **Guadeloupe**, le **10 août** la **Guyane**, le **23 août**, à **Gorée**, **Saint-Louis** et **Sédhiou** au **Sénégal**, le **10 décembre** à **La Réunion**. Le **16 janvier 1849**, l'émancipation générale est proclamée à **Nosy Bé** et **Nosy Komba**.



### Victor Schœlcher (1804-1893)

Originaire d'Alsace, Victor Schœlcher est porcelainier à Paris. Au cours d'un voyage de prospection commerciale qui le mène dans le sud des États Unis et à Cuba, il découvre la violence du système esclavagiste et les préjugés envers les Noirs. Athée, franc-maçon et républicain convaincu, il s'engage dès 1830 dans le combat politique et moral de l'abolition pour "**effacer les crimes des Européens**". Exilé dix-neuf ans, sous le Second Empire, il est élu député de Martinique en 1871, puis sénateur à partir de 1875. Il poursuit jusqu'à sa mort son combat contre l'esclavage. Ses cendres sont transférées au Panthéon en 1949.

### Pourcentage d'esclaves sur la population totale dans les principales colonies en 1848

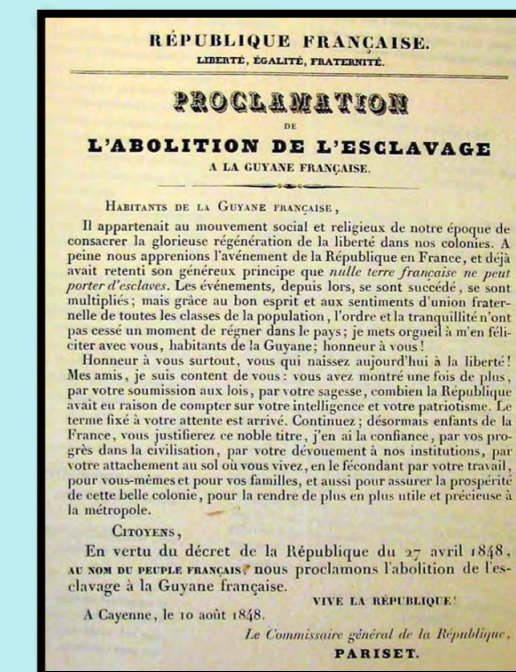
Guadeloupe 68 % Martinique 60 %  
Guyane 67 % Réunion 58 %

Note : en 1848, il y a au Sénégal 9800 esclaves et 550 engagés temporaires ; et à Nosy Bé et Nosy Komba, 3500 esclaves.

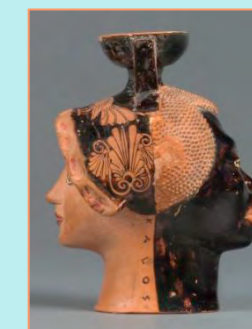
L'Émancipation à La Réunion le 20 octobre 1848, © RMN- Grand Palais ▼



▲ Victor Schœlcher par Georges Desvallières  
RMN- Grand Palais



Aryballe: tête blanche et noire  
vase d'Epilycos v.520/510  
avant JC © RMN- Grand Palais ▼





# 9. RÉPUBLIQUE Dans les quatre "vieilles colonies",

# & LIBERTÉ la République est associée à l'Émancipation et à la Liberté



▲ L'Égalité, © MUCEM, Marseille & RMN – Grand Palais

### Les revendications des affranchis en 1848

Les nouveaux affranchis réclament la propriété de la case et du jardin cultivé pendant l'esclavage; et aussi un salaire alors que le gouvernement préfère la forme de "l'association" (partage de la production et des moyens de production) entre propriétaires et esclaves.



◀ Napoléon & le Nègre de Sainte-Hélène, © RMN- Grand Palais

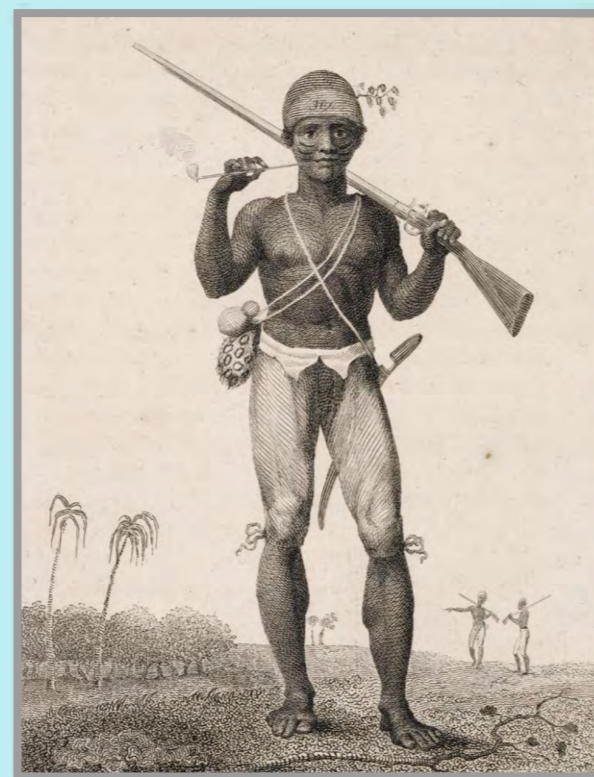
### Nationalité et citoyenneté

La Seconde République instaure immédiatement des "droits de citoyenneté", le suffrage universel masculin et l'attribution de la citoyenneté française à tous les *affranchis* et à ceux qui sont nés dans les colonies françaises, ou qui y résident depuis six ans. Les affranchis des Antilles et de la Guyane sont appelés à voter deux mois plus tard.

### Le nom patronymique comme marqueur de citoyenneté

L'esclave ne portait qu'un prénom, la quasi-totalité des *affranchis* se voit attribuer un patronyme officiel, base du nouveau contrat social républicain. Dans un long processus qui s'achève en 1859, le "patronyme" veut faire disparaître "toute trace fâcheuse de l'esclavage". Le choix du nom revient à l'individu ou à l'officier communal.

Esclave affranchi (Surinam) ©RMN- Grand Palais ▼



▲ La Danse des Noirs, Place du Gouvernement, 20 décembre 1848, La Réunion © DR



### Des hiérarchies sociales et "raciales" qui perdurent

Si la République française ne cherche à aucun moment à revenir sur la nationalité et la citoyenneté des anciens esclaves, en revanche les hiérarchies sociales sont conservées en vertu de l'antériorité de la nationalité: à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les descendants des anciens colons se réclament d'une "nationalité authentique" contre une "nationalité octroyée" par décret aux nouveaux affranchis. La République éradique, dans le principe, la question de la race mais le préjugé de "non-civilisation" demeure dans les pratiques.

### La question de l'indemnité

#### Pour négocier avec les maîtres l'abolition immédiate de l'esclavage.

Dès 1834, Bissette a suggéré l'octroi d'une indemnité pour les *nouveaux libres*. En 1848, Victor Schœlcher, propose une indemnité "répartie à parts égales entre colons dépossédés de leurs esclaves et esclaves eux-mêmes" ou l'attribution d'un lopin de terre en dédommagement, ou encore l'expropriation de terres occupées par les colons. Pour une immédiateté de l'abolition, le gouvernement prévoit une indemnité aux propriétaires. La somme totale votée en 1849 pour dédommager les maîtres de **252 000 esclaves** est de **126 millions de francs**. Elle sera diversement versée et utilisée.

### Dernière mesures abolitionnistes de la France

Dans l'archipel des Comores l'abolition de l'esclavage suivra à l'instauration de protectorats entre 1891 et 1903. Le 12 décembre 1905, un décret supprime la "captivité de case" et punit sévèrement toute aliénation de liberté d'une tierce personne.

1862, La course vers la liberté, Eastman Johnson © DR ►





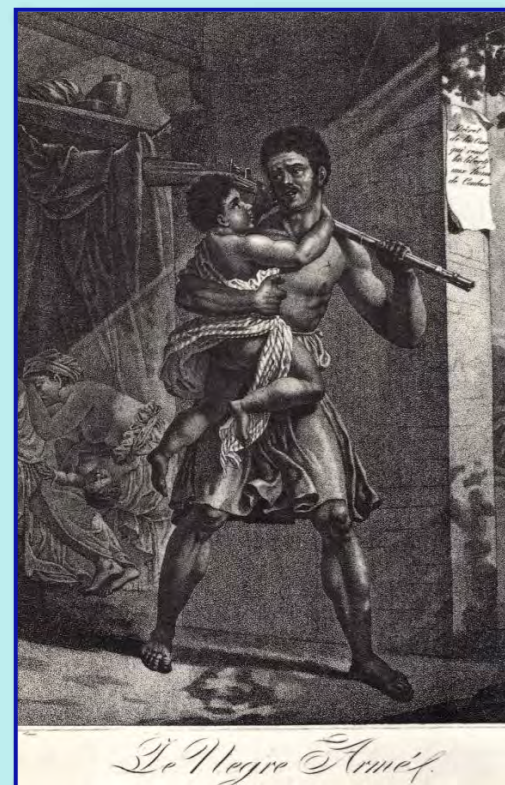
### Vers d'autres abolitions

Les révoltes de Saint-Domingue/Haïti et la première abolition française (1791-1804) ont un puissant retentissement dans tout le monde atlantique, suscitant l'espoir chez les esclaves et la peur chez les propriétaires.

En 1776, la déclaration d'indépendance des États-Unis d'Amérique proclame que les hommes naissent libres et égaux et ont droit à la vie, à la liberté et au bonheur. Or l'esclavage a été maintenu en contradiction avec les idéaux de la jeune république: George Washington ou Thomas Jefferson étaient des propriétaires d'esclaves.

### Les Abolitions en Amérique

Les indépendances des nouvelles nations hispano-américaines reconnaissent dans leurs Constitutions que les hommes sont libres et égaux, puis abolissent l'esclavage: Pérou (1821), Mexique (1829), Venezuela (1855). La Grande-Bretagne, patrie de l'abolitionnisme moral et des adversaires de la traite, abolit l'esclavage dans ses colonies (Jamaïque et Barbade) en 1833. À Cuba, dernière colonie espagnole d'Amérique, il faudra attendre 1886.



Le Nègre armé & le Décret d'abolition, ©Musée d'Aquitaine, Bordeaux



Costume militaire, Coll. M. Châtillon, DR.

Le Serment des Ancêtres, détail J-J. Dessalines



### Jean-Jacques Dessalines à Francisco de Miranda:

(Miranda: 1750/ 1816, général de division de la Révolution française et du Premier Empire à la Bataille de Valmy en 1792, puis héros de l'Indépendance du Venezuela).

"Eh bien ! Monsieur, je vous vois déjà fusillé ou pendu : vous n'échapperez pas à ce sort. Comment ! Vous allez faire une révolution contre un gouvernement établi depuis des siècles dans votre pays ; vous allez bouleverser la situation des grands propriétaires, d'une foule de gens, et vous parlez d'employer à votre œuvre des notables, du papier et de l'encre ! Sachez, Monsieur, que pour opérer une révolution, pour y réussir, il n'y a que deux choses à faire : 'couper têtes, brûler cases'."



Moi libre, © RMN – Grand Palais

### Les Abolitions en Amérique

Les États-Unis et le Brésil, deux nations indépendantes dotées de Constitutions libérales, définissent la **citoyenneté comme un idéal accessible à tous**. Pourtant, l'esclavage s'y maintient tardivement pour des raisons économiques (boom du café et du coton): il n'est définitivement aboli qu'au terme de la guerre de Sécession en 1865 au sud des États-Unis, et au Brésil en 1888.



Pourquoi Naitre Esclave ? Jean-Baptiste Carpeaux, 1870 incarnant l'Afrique à la Fontaine de l'Observatoire, à Paris. ©RMN/ Grand Palais



Londres: Convention de la Société Anti-esclavagiste en 1840 © B.R.Haydon, DR.



## TABLE DES ILLUSTRATIONS / Pages

2. *Embarquement des nègres*, © RMN- Grand-Palais / DR
2. *Débarquement des Esclaves*, Rose-Marie Desruisseaux, 1985, DR.
2. *Débarquement des Espagnols à Veracruz*, Diego RIVERA © RMN-Grand Palais / Hermann Buresch\*
3. *Carte des flux de captifs africains vers les Amériques* © David Eltis, David Richardson, courtoisie Yale University Press (USA).
3. *Le Marché aux Esclaves*, Freddy Chérasard, 1992 courtoisie © Collection "Haïti/ 500 ans", Paris
4. *Esclave noir coupant la canne à sucre aux Antilles* © RMN/ Grand Palais
4. *Marché aux Esclaves*, Wagner Zacharias II © BPK & RMN-Grand Palais
4. *Esclaves africains de Guinée faisant bouillir du sucre pour les Espagnols d'Haïti* © RMN-Grand Palais.
4. *Camée abolitionniste*, William Hackwood, 1787, © RMN-Grand Palais
4. *Vincent Ogé*, gravure de Gilles-Louis Chrétien, 1790
5. *Olympe de Gouges*, attribué à A. Kucharski, vers 1789 © Courtoisie collection privée & Musée virtuel Olympe de Gouges.
5. *Feitor corrigeant les Nègres*, 1834/1839 © BNF & RMN-Grand Palais
5. *Petit moulin à sucre portatif* (Brésil) © BNF & RMN-Grand Palais
5. *Mackandal brûlé vif, le 20 Janvier 1758 au Cap Français*, Frantz Zéphirin, 1992, Courtoisie © Collection Haïti / 500 Ans, Paris.
5. *Exécution de la punition du fouet*, Brésil vers 1800- J-B Debret © RMN/ Grand Palais
6. *Révolte des Esclaves, St. Domingue, Août\_1791*, © RMN-Grand Palais
6. *Général Alexandre Dumas*, Olivier Pichat, Musée Alexandre Dumas, Villers-Cotterêts, DR.
6. *Brissot* © Léonard Gallois, DR
6. *L'Incendie du Cap Français*, juin 1793, Jean-Baptiste Chapuy, 1793 © Courtoisie, archives départementales de la Martinique
7. *Joseph Bologne de Saint-George* © Courtoisie *le Concert de Monsieur de Saint-George*, Paris
7. *Portrait de Léger-Félicité Sonthonax*, circa 1800, DR
7. *Proclamation d'Abolition en créole*, St-Domingue 1793. DR
8. *La Convention : L'Abolition de l'Esclavage en février 1794*, N.A. Monsiau, © RMN-Grand Palais.
8. *Portrait de l'Abbé Grégoire*, anonyme, © RMN-Grand Palais
9. *Jean-Baptiste Mars-Belley*, par A-Louis Girodet © RMN/ Grand Palais
9. *René Levasseur, de la Sarthe*, conventionnel montagnard, © anonyme, DR
10. *Portrait équestre de Toussaint Louverture sur son cheval Bel-Argent*, vers 1800, © Musée d'Aquitaine, Bordeaux.
10. *7 Juin 1802: L'Arrestation de Toussaint Louverture*, Henri-Claude Obin, 1992, courtoisie *Coll. Haïti/ 500 Ans*, Paris
11. *Carte de l'Isle de Saint-Domingue* ©RMN-Grand Palais
11. *Toussaint Louverture, le Précurseur*, Madsen Mompremier, courtoisie © *Collection Haïti / 500 Ans*, Paris
11. *Débarquement à Saint Domingue* © RMN-Grand Palais

## TABLE DES ILLUSTRATIONS/ Pages

12. *Le Serment des Ancêtres*, G. Lethière, 1822: Alliance d'A. Pétion (gauche) et de J-J. Dessalines (droite) pour contrer le rétablissement de l'esclavage par Bonaparte.
13. *Prise du Cap par l'armée française sous le commandement du Général Leclerc, en 1802* © RMN/Grand Palais
13. *Le Baron de Mackau et Jean-Pierre Boyer lors de la négociation du traité franco-haïtien de 1825*, in Victor Duruy, *Histoire populaire contemporaine de la France*, Paris, 1864.
13. *Charles-Emmanuel Leclerc, 1804* @RMN-Grand Palais
13. *1802: Bal macabre du Général Rochambeau*, Yves Michaud, 1991: à la mort de Leclerc, Rochambeau, fait exécuter les officiers noirs qu'il dévoile à leurs épouses, gisants dans leurs cercueils , courtoisie © Collection *Haïti/ 500 ans*.
14. *Les Nègres émancipés colportent le décret d'affranchissement*, Jacob Adams © RMN- Grand Palais.
14. *Portrait de Cyrille Bisette*, gravure de F. Le Villain, 1828, © DR.
14. *Pétition de Bisette à la Chambre sur le sort des esclaves et des affranchis*. DR
14. *Les Anglais font part aux Africains du Traité du 20 novembre 1815 d'Abolition de la Traite* © RMN/ Grand Palais
15. *Colonies françaises en Amérique*, Frédéric-Auguste Laguillermie, ©RMN - Grand Palais.
15. *Duel entre deux raffinées, canne à sucre et betterave sucrière* vers 1845 © RMN - Grand Palais.
15. *Soyez libres & Citoyens !* © RMN/ Grand Palais.
15. *La culture du café à l'île Bourbon vers 1800* ©RMN-Grand Palais.
16. *Abolition de l'esclavage dans les Colonies françaises-1848* © RMN- Grand Palais.
16. *V. Schœlcher & Perrinon* © D.R.
17. *Victor Schœlcher* par Georges Desvallières © RMN- Grand Palais.
17. *L'Émancipation à La Réunion* le 20 octobre 1848, © RMN- Grand Palais.
17. *Aryballe: tête blanche et noire* vase d'Epilycos v.520/510 avant JC © RMN- Grand Palais.
18. *L'Égalité*, © MUCEM, Marseille & RMN – Grand Palais.
18. *Esclave affranchi* (Surinam) ©RMN/ Grand Palais
18. *Napoléon & le Nègre de Sainte-Hélène*, © RMN- Grand Palais
19. *La Danse des Noirs Place du Gouvernement*, 20 décembre 1848 à La Réunion © D.R.
19. *1862, La Course vers la Liberté* , Eastman Johnson © DR.
20. *Le Nègre armé & le Décret d'abolition*, ©Musée d'Aquitaine, Bordeaux.
20. *Costume militaire*, Coll. M. Châtillon, DR.
20. *Le Serment des Ancêtres*, détail J-J. Dessalines
21. *Moi, Libre* © RMN – Grand Palais.
21. *Pourquoi Naître Esclave ?* Jean-Baptiste Carpeaux, 1870 incarnant l'Afrique à la Fontaine de l'Observatoire, à Paris, ©RMN/ Grand Palais
21. Londres: *Convention de la Société Anti-esclavagiste* en 1840 © B.R.Haydon, DR.